

CONDITIONS DE LOCATION

1/ Tout contrat de location est accepté pour un séjour d'une semaine.

2/ La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un chèque à l'ordre du "camping le Véronne" correspondant à 1/3 du montant de celle-ci.

3/ Règlement d'un séjour :

- Payable à votre arrivée

Deux cautions devront être versées : 60 € pour une caravane, 200 € pour une résidence Caraïbes et Bengali + 25 € (ménage), elles vous seront restituées le jour de votre départ et après état des lieux.

4/ En cas d'annulation moins de trente jours avant la date prévu, il vous sera retenu les frais de réservation. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

5/ Toute personne résident sur le camping est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

6/ Il appartient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries etc... Et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client.

7/ Au départ du locataire, un inventaire est fait pendant les heures ouvrables en présence du loueur et des locataires. Dans le cas où l'hébergement nécessite un nettoyage par nos soins, la caution de 25 € ne sera pas rendue et en cas de détérioration une partie de la 1ère caution sera retenue.

PS : Les couvertures et oreillers sont fournis, vous devez apporter vos draps.